

Titre : JUNIORS CREATEURS 1 – Thématique « Biodiversité »
Domaine artistique : arts plastiques et visuels
Partenaires : Bordeaux Métropole et l'Iddac, Agence culturelle du Département de la Gironde
Objectifs : L'éducation par l'art est un vecteur puissant de prise de conscience des défis que rencontre le monde qui nous entoure. Les Juniors Créateurs visent à croiser la mise en œuvre de l'EDD, du Parcours Citoyen et du Parcours d'Education Artistique et Culturelle, par : <ul style="list-style-type: none">• La rencontre avec des artistes et des œuvres• Des activités de pratiques artistiques accompagnées en arts plastiques• La sensibilisation aux problématiques de développement durable• La mise en valeur et la mutualisation des productions
Nombre de classes et niveaux concernés : classes de tous cycles réservé aux enseignants des communes de Bordeaux Métropole (Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Parempuyre, Pessac, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Vincent-de-Paul, Talence, Villenave d'Ornon) <i>Chaque enseignant s'engage à s'approprier le cadre proposé et à mener à terme son projet de classe en cohérence avec le projet d'école.</i>
Modalités d'inscription exceptionnelles pour cette action : 3 étapes nécessaires : Ce projet d'éducation artistique et culturelle s'articulera à un travail visant l'éducation au développement durable autour de la thématique de la biodiversité.
Jusqu'à 2 classes d'une même école peuvent s'impliquer dans un projet Juniors Créateurs : → Chaque candidature (pour 1 classe ou pour les 2 ensemble) doit s'élaborer en collaboration avec un(e) artiste. 1. Pour cela, une note d'intention* est à renseigner et à retourner avant le 25 juin 2021 à l'adresse mail des JDD : juniorsdudd@bordeaux-metropole.fr 2. Après sélection par la commission partenariale, chaque enseignant retenu (sera prévenu dès début juillet) prendra contact au plus tôt avec l' artiste au choix (ci-dessous)** pour élaborer un projet de classe en collaboration. > Le projet pédagogique sera à retourner à la même adresse mail ci-dessus avant le 1^{er} octobre 2021. (Le modèle à compléter sera envoyé aux enseignants retenus.) 3. En octobre 2021 , après validation du projet par la commission départementale : procédure de saisie individuelle indispensable dans la plateforme ADAGE (cf. pages 2 et 3).
Formation Chaque enseignant retenu s'engage à participer aux temps d'accompagnement et de formations liés à ce dispositif (complément modulaire, hors des 18h) <ul style="list-style-type: none">• 1^{ère} date : mercredi 17 novembre 2021 après-midi (3h) : formation pédagogique EAC-EDD pour la mise en œuvre du projet artistique, avec le CPD et en présence des artistes• 2^{ème} date : fin mars 2022 (2h) : réunion de régulation pour envisager la scénographie de la restitution collective, en présence des artistes et de l'équipe technique de Bordeaux Métropole• 3^{ème} date : courant juin 2022 (1h00) : réunion de bilan du projet en présence des artistes.

* **Pensez à télécharger ce document sur le site des JDD, à la page :**

> <https://juniorsdudd.bordeaux-metropole.fr/juniors-cr%C3%A9ateurs>

** **Propositions artistiques** (voir les offres détaillées dans le guide des Juniors du DD et en suivant les liens indiqués dans la note d'intention) :

- Armelle BOUGON – DUBERNET, artiste plasticienne (Cycles 1/2/3) > site : <http://www.at-art-axis.com>

- Laurent CERCIAT, artiste plasticien (cycles 2/3) > site : <http://www.laurentcerciat.fr>



DESCRIPTIF DU PROJET (éléments à faire figurer dans ADAGE)

Le projet	
Titre (à recopier précisément) : DSDEN33-JUNIORS-CREATEURS-1-biodiversité	
Description : Parcours autour d'une thématique spécifique de l'éducation à l'écocitoyenneté, co-construit entre un(e) à deux enseignant(e)s et un(e) artiste en fonction des objectifs pédagogiques visés et du niveau de classe, pour mettre en œuvre une pédagogie de projet interdisciplinaire au long de l'année scolaire amenant les élèves à réfléchir aux grands enjeux de développement durable par une approche sensible, créative et artistique.	
Domaines artistiques et culturels : arts plastiques et visuels	
Partenaires Bordeaux Métropole / Site internet : http://juniorsdudd.bordeaux-metropole.fr/ Iddac, Agence culturelle du Département de la Gironde Contact : Juliette NICOLAS, Bordeaux Métropole Juniors du Développement Durable Tél. : 05 56 99 89 48 / Mail : juniorsdudd@bordeaux-metropole.fr	
Les participants	
Conseiller pédagogique référent : Bernard Pradier, cpd en arts visuels : bernard.pradier@ac-bordeaux.fr	
Intervenant : L'artiste (<i>indiquer son nom / cf. choix validé</i>) accompagne le projet de la classe (ou des 2 classes) sur la base de 4 demi-journées d'intervention en classe.	
Contenu du projet	
Le projet s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle :	
1. <u>Connaître</u> <ul style="list-style-type: none">- S'approprier par les sens des éléments du langage plastique- Savoir repérer et choisir des opérations plastiques et procédés de création en plan et/ou en volume- Apprendre à repérer, pour les dépasser, certains <i>a priori</i> et stéréotypes culturels et artistiques- Prendre conscience des enjeux liés à la transition écologique et écocitoyenne, particulièrement en termes de préservation de la biodiversité ; construire la citoyenneté des élèves et les rendre acteurs du changement- Mettre en relation différents champs de connaissance	
2. <u>Pratiquer</u> <ul style="list-style-type: none">- S'intégrer dans un processus collectif au cours d'ateliers de pratiques avec un(e) artiste- Mettre en œuvre une démarche de création : expérimenter les variables fondamentales en arts plastiques au service d'un projet de production artistique en lien avec la thématique de la biodiversité.	
3. <u>Rencontrer</u> <ul style="list-style-type: none">- Rencontrer un artiste en classe au cours d'ateliers sous sa conduite (4 demi journées par classe)- Formuler ses émotions et respecter celles des autres à propos d'œuvres d'art mises en réseau.	
Restitutions envisagées : À l'issue du projet, les élèves, enseignants et artistes présentent leurs créations lors des Journées de Valorisation des Juniors du DD du 30 mai au 3 juin 2022 (dates à confirmer / lieu à définir)	
Étapes prévisionnelles : <ul style="list-style-type: none">- Elaboration du projet pédagogique en co-construction enseignant/artiste- 4 séances en classe avec artiste : étapes d'une pratique artistique croisant démarche de création en arts plastiques autour d'une question relative à la biodiversité et aux enjeux du DD.- En autonomie : prolongements interdisciplinaires liés à la mise en œuvre du projet de la classe.- Une journée de valorisation avec ateliers sur la thématique de l'écocitoyenneté et de l'EDD.	
Budget prévisionnel	
Dépenses <u>Un transport</u> pour se rendre sur le lieu de la valorisation. . Petit matériel pour les productions artistiques.	Recettes Les interventions de l'artiste sont prises en charge par Bordeaux métropole et l'Iddac, agence culturelle du Département de la Gironde. La formation des enseignants et le suivi pédagogique sont portés par la DSDEN. La mise à disposition d'espaces, de matériel, d'une équipe technique et de spécialistes du DD pour la valorisation est organisée par Bordeaux Métropole.